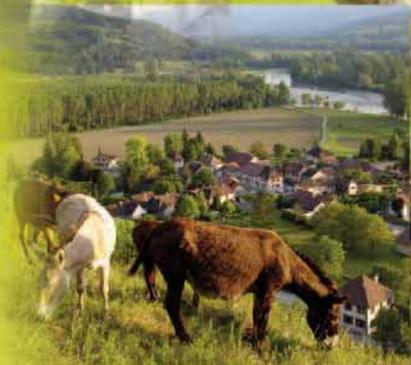
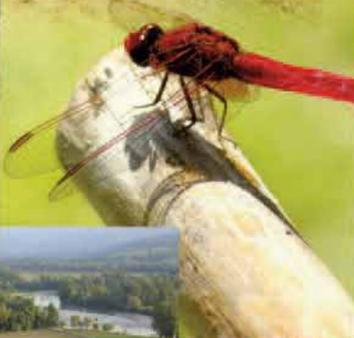


préserver la biodiversité en Savoie



Conservatoire
du Patrimoine
Naturel
de la Savoie



Le Prieuré - BP 51
73372 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél 04 79 25 20 32
Fax 04 79 25 32 26
www.patrimoine-naturel-savoie.org
info@patrimoine-naturel-savoie.org

Qu'est-ce que le Conservatoire ?



Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est une association créée en 1991 par la volonté commune du Département, de l'Etat, des associations de protection de la nature, des établissements publics (Fédérations des pêcheurs, des chasseurs, Office national des forêts, Chambre d'agriculture, Parc national de la Vanoise) et de l'association des maires qui font partie de son conseil d'administration. Son action s'organise autour de deux axes :

- **Axe 1** : préserver des sites naturels remarquables du département par la maîtrise foncière et d'usage et une gestion appropriée.
- **Axe 2** : accompagner les acteurs de l'aménagement du territoire et informer les savoyards à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans le département.

N'ayant pas de pouvoir réglementaire, ses actions (acquisition, gestion) ne sont possibles qu'avec l'accord des acteurs de terrain (propriétaires, exploitants, collectivités).

Le Conservatoire emploie 17 personnes chargées de la mise en œuvre des actions (inventaires, maîtrise foncière, gestion, animation, sensibilisation) définies par son conseil d'administration.

* association créée en 1991 par la volonté commune du Département, de l'Etat, des associations de protection de la nature et des établissements publics (Fédération de Savoie pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, Fédération départementale des chasseurs de Savoie, Office national des forêts, Chambre d'agriculture, Parc national de la Vanoise) et de l'association des maires qui font partie de son Conseil d'Administration.



Ses missions :

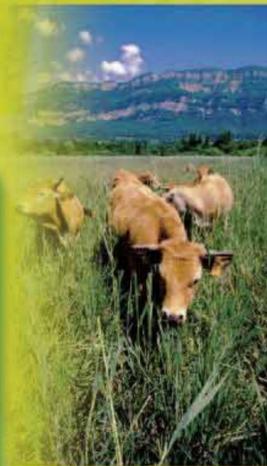
Connaître le patrimoine naturel

Identifier les sites sensibles et suivre l'évolution des milieux naturels selon des critères relatifs à la flore, à la faune et au fonctionnement des écosystèmes.



Maîtriser le foncier

Obtenir la maîtrise foncière (auprès des propriétaires) ou d'usage de milieux naturels (avec les exploitants) des terrains situés dans des milieux naturels remarquables afin de leur appliquer un mode de gestion en adéquation avec les exigences du milieu.



Gérer les sites

Débroussailler, relancer le pâturage, mettre en place une restauration hydraulique : ces moyens sont mis en place par le Conservatoire pour assurer la pérennité des milieux remarquables soumis à de profondes transformations dues à la déprise agricole, aux actions de drainage, etc.



Sensibiliser les savoyards

Accompagner les élus et collectivités dans leurs démarches d'aménagement du territoire en leur fournissant conseils et assistance technique et transmettre au niveau local la connaissance des richesses des milieux naturels.

Conservatoire
du Patrimoine
Naturel
de la Savoie



Le Prieuré - BP 51
73372 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél 04 79 25 20 32
Fax 04 79 25 32 26
www.patrimoine-naturel-savoie.org
info@patrimoine-naturel-savoie.org

Où le Conservatoire intervient-il ?



Les mesures de protection par territoire

	Albertville-Ugine	Avant-Pays savoyard	Chambéry	Cœur de Savoie	Lac du Bourget et ses montagnes	Maurienne	Tarentaise-Vanoise
APPB	942	261	22	200	613	6 310	342
PNV (CP)						29 686	23 932
RNN		512		22			5 947
Natura 2000	3 274	4 053	314	3 017	14 294	47 716	36 135
Sites CPNS		169	52	152	960	247	15
Znieff type 1	18 584	5 884	4 254	8 537	15 188	90 829	77 757
Zones Humides	1 938	1 419	477	2 724	3 849	2 046	2 355
PNR	10 089	14 713	13 798	12 999	31 204		
Znieff type 2	51 177	22 590	13 375	18 047	46 618	162 229	134 426
Surface en ha	76 606	43 383	26 288	33 101	60 581	209 566	177 773

APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope
 PNV (CP) : Parc national de la Vanoise (Cœur de Parc)
 RNN : Réserves naturelles nationales
 PNR : Parc naturels régionaux



Conservatoire
 du Patrimoine
 Naturel
 de la Savoie



Le Prieuré - BP 51
 73372 Le Bourget-du-Lac Cedex
 Tél 04 79 25 20 32
 Fax 04 79 25 32 26
www.patrimoine-naturel-savoie.org
info@patrimoine-naturel-savoie.org

Pourquoi préserver la biodiversité savoyarde ?

Un département riche

	Surface en ha	% du département
Outils réglementaires de préservation du patrimoine naturel		
APPB	8 691	1,4%
PNV (CP)	53 618	8,5%
RNN	6 482	1,0%
Outils contractuels de préservation du patrimoine naturel		
Natura 2000	108 823	17,1%
Sites CPNS	1 595	0,22 %
Outils de connaissance du patrimoine naturel		
Znieff type 1	221 033	35,1%
Zones Humides *	14 807	2 %
Outils de préservation des paysages		
PNR	82 809	11,7%
Znieff type 2	448 463	71,4%

APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope
 PNV (CP) : Parc national de la Vanoise, cœur de Parc
 ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique
 RNN : Réserve naturelle nationale
 PNR : Parc naturel régional
 *sur 75% du département

Des milieux préservés par le Conservatoire

	Nombre de sites	Surface en ha
Milieux alluviaux	8	668
Milieux lacustres	2	91
Marais de plaine	44	620
Pelouses sèches	17	145
Tourbières	3	68

Données au 31/02/2011



Conservatoire
 du Patrimoine
 Naturel
 de la Savoie



Des espèces emblématiques

	Espèces présentes en Savoie*	Espèces présentes sur les sites du CPNS	
		Espèces remarquables	Espèces protégées
Amphibiens	15	15	15
Reptiles	13	13	12
Oiseaux	278	206	160
Mammifères	81	30	15
Libellules	65	13	2
Papillons	200	11	11
Orthoptères		3	0
Flore Supérieure	2650	316	76

* Données issues du Livre Blanc de la faune de Savoie (2000), de l'atlas préliminaire des papillons de Rhône-Alpes et des données non publiques du GRPLS et de la SMBRC

60 espèces remarquables

pour lesquelles le CPNS a une responsabilité majeure, pour leur préservation dans le département :

Végétaux :

Gentiane pneumonanthe
 Gesse des marais
 Orchis odorant
 Iris sans feuilles
 Laïche à fruit velu
 Liparis de Loesel
 Orchis punaise
 Rhynchospora blanc
 Spiranthe d'été
 Tulipe à feuilles planes
 Tulipe de Maurienne
 Tulipe du Mont-André
 Tulipe précoce
 Violette élevée

Oiseaux :

Aigrette garzette
 Alouette lulu
 Bécassine des marais
 Bihoreau gris
 Blongios nain
 Bruant des roseaux
 Bruant ortolan
 Butor étoilé
 Canard chipeau
 Courlis cendré
 Engoulevent d'Europe
 Faucon hobereau
 Fuligule milouin
 Fuligule morillon
 Gorgebleue à miroir
 Grèbe castagneux
 Guépier d'Europe
 Harle bièvre
 Héron pourpré
 Huppe fasciée
 Locustelle tachetée
 Marouette ponctuée
 Martin-pêcheur d'Europe
 Milan noir
 Moineau friquet
 Nette rousse
 Petit Gravelot
 Petit-duc scops
 Râle d'eau
 Rousserolle turdoïde
 Vanneau huppé

Papillons :

Bacchante
 Apollon
 Azuré de la Sanguisorbe
 Azuré des paluds
 Azuré du Baguenaudier
 Azuré du Serpolet
 Cuivré des marais
 Damier de la succise
 Fadet des Laïches

Amphibiens-reptiles :

Crapaud calamite
 Pélodyte ponctué
 Rainette verte
 Sonneur à ventre jaune
 Triton crêté
 Cistude d'Europe



conception/illustration: tr | bu - images : CPNS

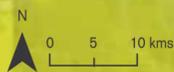
Le Prieuré - BP 51
 73372 Le Bourget-du-Lac Cedex
 Tél 04 79 25 20 32
 Fax 04 79 25 32 26
www.patrimoine-naturel-savoie.org
info@patrimoine-naturel-savoie.org

les corridors biologiques



Le corridor Bauges-Chartreuse

Le corridor Chartreuse-Belledonne



Realisation : CPNS, août 2011
Source : RERA Région Rhône-Alpes 2009, BD AL, BD Carthage, IGN/RGD 73-74.

Légende

- | | |
|--|-----------------------|
| Corridor | Connexion |
| Avéré | Avérée ou à préserver |
| Potentiel ou potentialité indéterminée | Potentielle |
| | Hydrographique |
| | Cœur de nature |

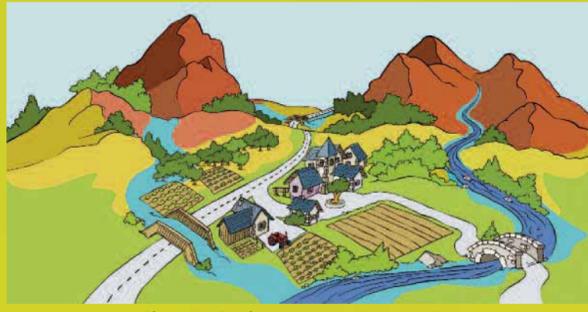
Des couloirs verts au sein de nos paysages...

Les corridors biologiques sont des structures paysagères linéaires, continues ou non, minoritaires au sein d'un paysage, qui autorisent la connectivité entre les réservoirs de biodiversité ou les zones d'extension (exemple : haies bocagères, réseau de mares, bandes enherbées des bords de routes, cours d'eau...). Ils sont donc un élément de la trame verte et bleue. Garantir à toutes les espèces une trame naturelle à l'intérieure de laquelle elles peuvent circuler, leur permettant ainsi d'assurer leur survie, est l'enjeu de la préservation des corridors biologiques.

Un axe routier meurtrier, typique, véritable barrière au sein d'un corridor



Des victimes courantes des axes traversant les corridors, preuves visibles de la dangerosité de ces coupures



- Trame verte et bleue**
- Réservoirs de biodiversité : ils sont constitués d'un type de milieu naturel ou d'un ensemble de milieux naturels dont la superficie et les ressources permettent l'accomplissement du cycle biologique d'une ou plusieurs espèces (alimentation, reproduction, survie).
 - Zones d'extension : elles regroupent les espaces de déplacement des espèces en dehors des réservoirs de biodiversité.
 - Corridor biologique



Des actions diverses

La trame écologique s'appuie sur des "réservoirs de biodiversité", dans lesquels le Conservatoire a son rôle de gestionnaire à jouer. Même dans la "nature ordinaire", des actions d'amélioration de l'habitat sont à entreprendre. Le CPNS apporte (avec d'autres) sa connaissance sur les espèces présentes et leurs besoins, d'où découleront les actions à mettre en place : guidage de la faune vers des points de franchissement sécurisés, l'extensification de l'agriculture et la plantation de haies, la restauration hydraulique ou de végétation de ruisseaux et milieux naturels conditionneront la pérennité du fonctionnement de la trame.

Un schéma départemental en cours

Le CPNS conduit entre 2009 et 2012 une cartographie des corridors biologiques à l'échelle du département. Ce travail mené territoire par territoire est réalisé en partenariat avec les collectivités porteuses de SCOT (Métropole-Savoie, SMAPS, APTV, Artysère...). Cette cartographie sera intégrée dans le schéma régional de cohérence écologique constituant la fameuse trame verte et bleue. Au-delà de ce travail de cartographie, le CPNS accompagne les acteurs du territoire pour la mise en œuvre d'actions de préservation ou de restauration de corridors, c'est le cas par exemple de Métropole-Savoie et de 10 autres partenaires se mobilisant pour les corridors Bauges-Chartreuse et Chartreuse-Belledonne.



Prairie fleurie dans le couloir Bauges-Chartreuse

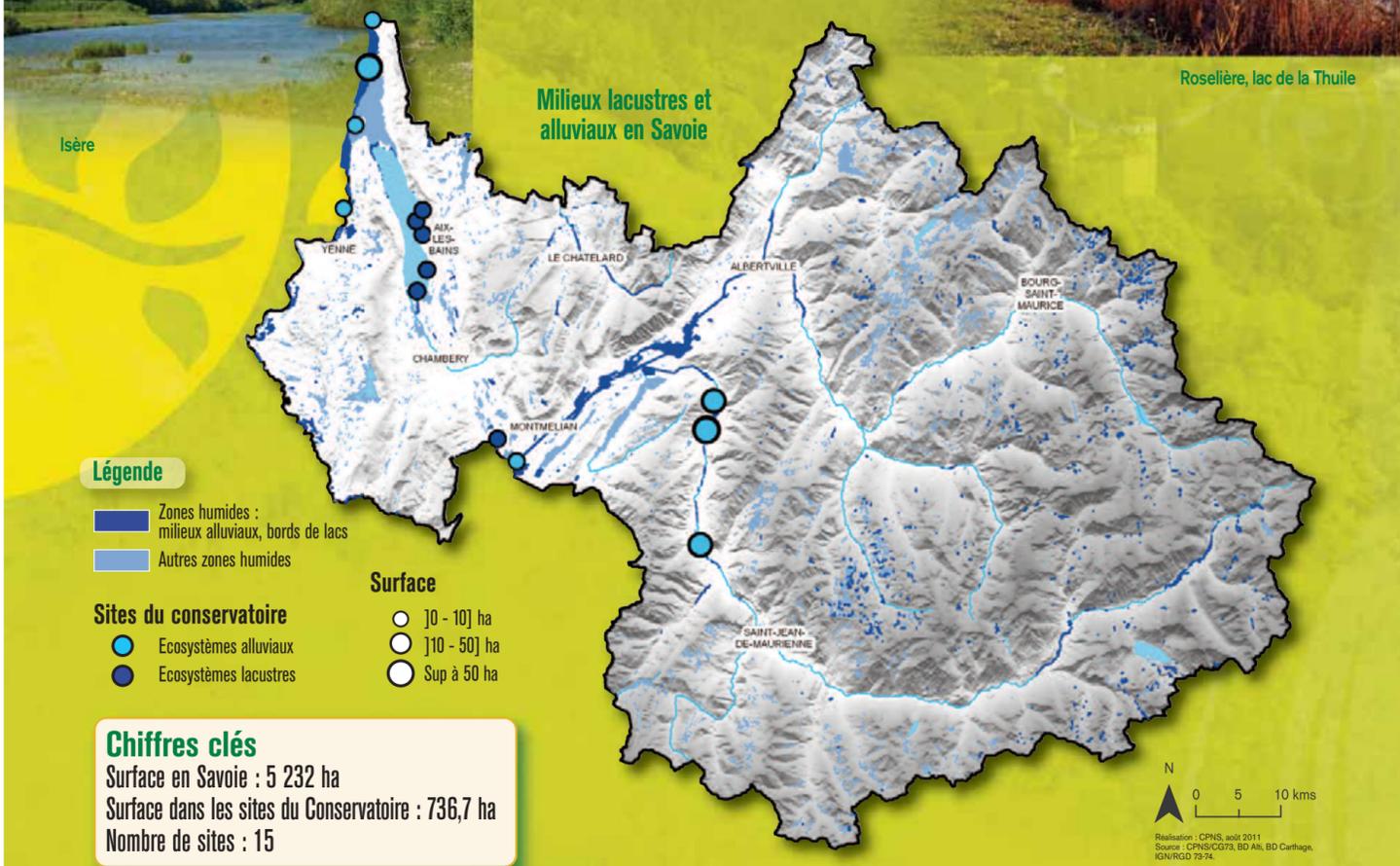


Tortueduc bordant la nationale du sud du lac du Bourget



Le Prieuré - BP 51
73372 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél 04 79 25 20 32
Fax 04 79 25 32 26
www.patrimoine-naturel-savoie.org
info@patrimoine-naturel-savoie.org

les zones humides



- Légende**
- Zones humides : milieux alluviaux, bords de lacs
 - Autres zones humides
- Sites du conservatoire**
- Ecosystèmes alluviaux
 - Ecosystèmes lacustres
- Surface**
-]0 - 10] ha
 -]10 - 50] ha
 - Sup à 50 ha

Chiffres clés
 Surface en Savoie : 5 232 ha
 Surface dans les sites du Conservatoire : 736,7 ha
 Nombre de sites : 15

Les étangs et bords de lacs

Les étangs et bords de lac sont caractérisés par une végétation aquatique abondante (herbiers, roselières), riche en espèces. Des insectes comme les libellules, des amphibiens, des reptiles, des poissons, des oiseaux d'eau, etc. y trouvent leur nourriture ou s'y réfugient pour se reposer ou se reproduire. Les herbiers aquatiques présentent une grande diversité végétale. Les roselières aquatiques ont aussi une certaine capacité d'épuration de l'eau. Ces dernières sont en forte régression sur tous les grands lacs alpins. Au banc des accusés : la stabilisation artificielle des niveaux d'eau, la pollution organique et la houle.

Les milieux alluviaux

Ces milieux sont fortement conditionnés par les variations du fleuve. Ils sont composés de bancs de galets, fourrés de saules, bras secondaires, pelouses sur sable, forêts marécageuses, etc. Les alluvions favorisent une végétation exubérante. Les étiages découvrent des bancs de sable ou de galets, laissant place à des espèces pionnières comme la renouée persicaire, les cressons, les bidents ou des espèces parfois venues de très loin en amont : épilobe de Fleischer, gypsophile rampante. Ils jouent un rôle de corridor biologique très important pour les poissons, les mammifères aquatiques (loutre, castor), la cistude, les oiseaux d'eau, etc. En Savoie, l'aménagement des fleuves est la première cause de dégradation de la biodiversité de ces milieux. Par leur caractère dynamique, ils sont propices à la prolifération d'espèces végétales dites envahissantes, principalement l'impatiens de l'Himalaya et la renouée du Japon, lesquelles participent à cette dégradation.



Des chantiers de génie écologique

La gestion des milieux aquatiques concerne essentiellement les zones de végétation aquatique des lacs et étangs : protection des roselières par du piquetage limitant la pénétration des embarcations et par des ouvrages anti-houle, reconstitution de roselières, entretien par fauche. Sur les milieux alluviaux, le CPNS intervient à l'occasion de projets de renaturation de milieux artificialisés (pelouses sèches alluviales, plan d'eau, etc.) comme sur le cours d'eau de l'Arc.



Protection de la roselière, mise en place de piquetages (Lac du Bourget)

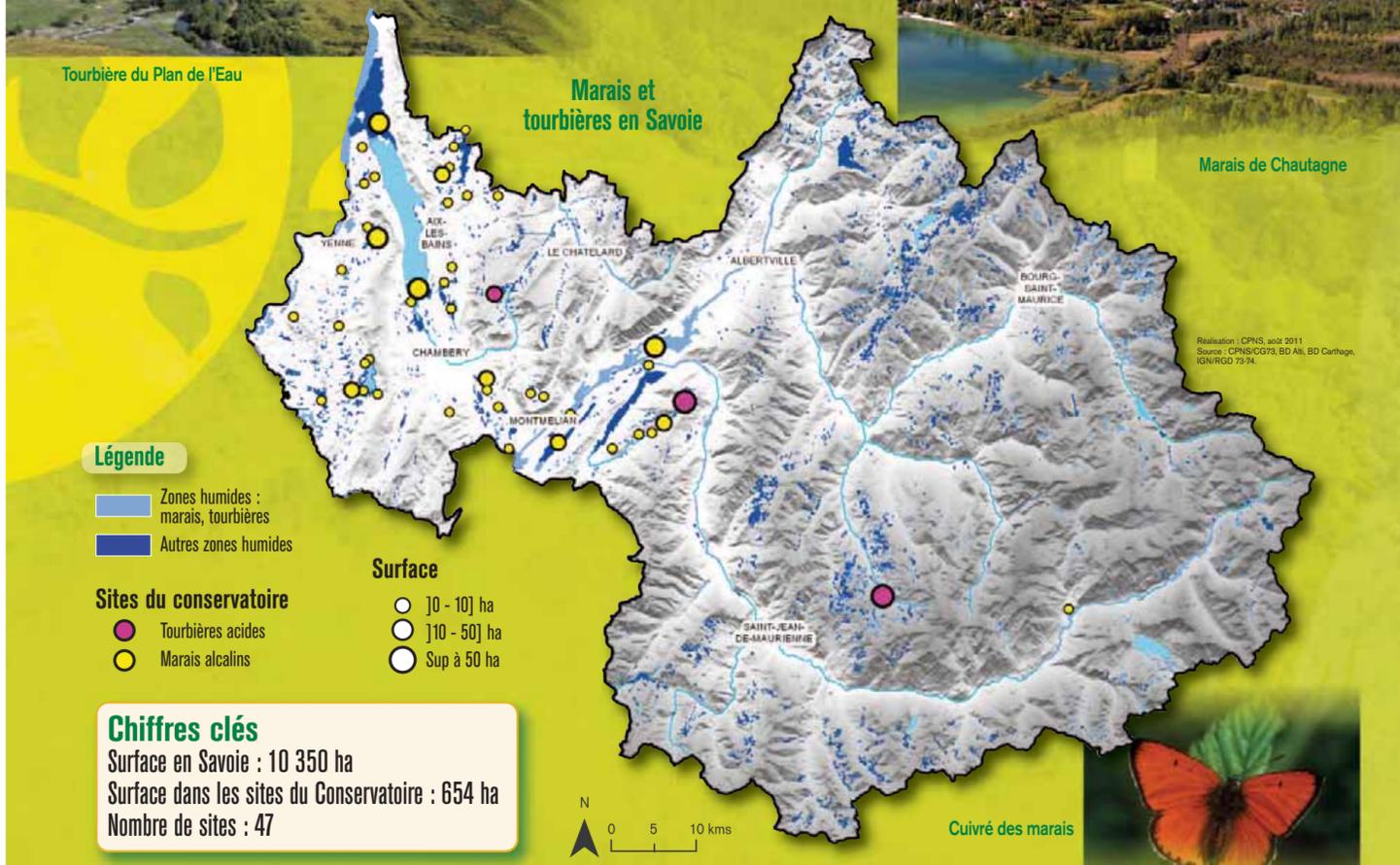


Travaux de renaturation des îlons du Rhône réalisés par le Syndicat du Haut-Rhône, île de la Malourdie (2004)



Le Prieuré - BP 51
 73372 Le Bourget-du-Lac Cedex
 Tél 04 79 25 20 32
 Fax 04 79 25 32 26
www.patrimoine-naturel-savoie.org
info@patrimoine-naturel-savoie.org

les zones humides (suite)



Légende

- Zones humides : marais, tourbières
- Autres zones humides

Sites du conservatoire

- Tourbières acides
- Marais alcalins

Surface

- 10 - 10 ha
- 10 - 50 ha
- Sup à 50 ha

Chiffres clés

Surface en Savoie : 10 350 ha
 Surface dans les sites du Conservatoire : 654 ha
 Nombre de sites : 47

Les tourbières

Les tourbières résultent de conditions naturelles particulières : un relief doux, un sol imperméable, une température fraîche et une alimentation permanente en eau pauvre en éléments nutritifs. La flore y est très originale et dominée par des mousses particulières : les sphaignes. On y trouve également des plantes carnivores comme les grassettes et les droseras, de petites laïches, la plupart de ces plantes sont protégées. Barrages, drainages et exploitation ont largement contribué à leur disparition. La sauvegarde et la réhabilitation des dernières tourbières est un enjeu majeur en Savoie.

Les marais de plaine

La végétation abondante est dominée par des laïches, des choins et des graminées comme la molinie. C'est le domaine des orchidées rares : orchis à fleurs lâches, liparis, herminium, spiranthe d'été ; la faune est diversifiée : papillons, libellules, reptiles et batraciens. Une exploitation par la fauche est souvent favorable, voire nécessaire au maintien du milieu. Les plantations de peupliers et de maïs, les remblais pour l'urbanisation sont, avec le reboisement naturel, les causes principales de leur disparition. Leur sauvegarde contribue aussi à la protection de nos ressources en eau.



Réouvrir les milieux

Les premières actions du Conservatoire ont porté sur les marais et tourbières, posant les bases d'un mode de gestion aujourd'hui éprouvé. Il s'attache, lorsque cela est nécessaire, à la restauration du milieu (réouverture par broyage et bûcheronnage) pour le rétablissement de pratiques extensives (fauche, pâturage) mises à mal par les mutations agricoles de la seconde moitié du XX^e siècle (abandon et fermeture des terrains humides, drainage pour mise en culture de maïs et peuplier). Aujourd'hui, des réflexions sont engagées pour passer de la restauration des pratiques, à la restauration du fonctionnement hydrologique des sites : réhydratation par obturation de drains et rehaussement du fil d'eau de ruisseaux.



Seuil visant à retenir l'eau



Arrachage de la bourdaine dans le marais de Chautagne



Un dispositif attractif

Après un inventaire des tourbières réalisé en 2000, le CPNS a coordonné l'inventaire des zones humides à l'échelle départementale entre 2006 et 2009. Cette connaissance de base permet maintenant aux acteurs locaux d'avoir une bonne lisibilité des enjeux de préservation de ces milieux. Les actions de gestion des marais et des tourbières peuvent être conduites dans le cadre des contrats de bassin versant ou du "dispositif zones humides Savoie" pour lesquels le Conservatoire accompagne les collectivités. La prise en compte de ces milieux dans les procédures de planification (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme) est un des enjeux majeurs de leur non dégradation, la collection des mémentos du patrimoine naturel édité par le CPNS vise à cela.

Orchis à fleurs lâches



Sphaignes



Conservatoire
 du Patrimoine
 Naturel
 de la Savoie

Triton palmé



Le Prieuré - BP 51
 73372 Le Bourget-du-Lac Cedex
 Tél 04 79 25 20 32
 Fax 04 79 25 32 26
www.patrimoine-naturel-savoie.org
info@patrimoine-naturel-savoie.org

les pelouses sèches

Pelouse sèche du Châtel
(Maurienne)

Pré-inventaire
des pelouses sèches
de Savoie

Pelouse sèche de la Générale
(Montmélian, Cœur de Savoie)

Légende

Statut

- Confirmé
- En cours de validation

Sites du conservatoire

- Pelouses sèches

Surface

-]0 - 10] ha
-]10 - 50] ha
- Sup à 50 ha

Chiffres clés

Surface en Savoie : 12 400 ha

Surface dans les sites du Conservatoire : 145 ha

Nombre de sites : 17



Des espèces méditerranéennes

Les pelouses sèches se développent en Savoie grâce à des conditions particulières : climat local sec (Haute Maurienne), fort ensoleillement, sol drainant (calcaire, alluvions), etc.

Les versants de basse et moyenne altitudes sont les plus propices. Ces pelouses présentent un tapis végétal peu élevé et clairsemé, mais elles accueillent une grande diversité d'espèces, dont certaines ne peuvent se développer que dans ces milieux (ophrys abeille, aster amelle, azuré du serpolet, couleuvre d'Esculape, lézard vert, hibou petit-duc, circaète Jean-le-Blanc, etc.). L'abandon de la fauche ou du pâturage, la transformation de ces milieux en vignes et l'urbanisation sont les principaux facteurs de dégradation de la biodiversité et de disparition des pelouses sèches.

Leuzée conifère



Ophrys bourdon



Circaète Jean-le-Blanc



Barbitiste empourpré



Lutter contre la fermeture des milieux

Comparativement aux milieux humides, le CPNS gère peu de surfaces de pelouses sèches. Les coteaux de l'Avant-pays savoyard, les adrets des Bauges et de la Maurienne, concentrent le plus de sites gérés par le CPNS. La plupart des sites sont d'accès difficile et sont déjà à un stade avancé de fermeture de la végétation qui nécessite un important travail de restauration. La gestion est ensuite confiée à des agriculteurs qui y mènent leurs troupeaux. La complémentarité des types d'animaux (chèvres, brebis, génisses, mais aussi ânes et chevaux), quand elle est possible assure un meilleur entretien de la végétation.



Gestion manuelle sur la pelouse sèche des Côtés Vieilles
(Yenne, Avant-pays savoyard)



Pâturage sur la pelouse sèche de la Patavine
(Lucey, Avant-pays savoyard)



Prise de conscience en cours

Le CPNS a engagé un inventaire qui vise à mieux connaître la localisation de ces milieux à l'échelle départementale. Il permettra de déterminer les pelouses sèches dont la valeur patrimoniale mérite une attention particulière (mesures de protection ou de gestion). Sans attendre que l'inventaire soit complet à l'échelle du département, des territoires particulièrement riches en pelouses sèches (Maurienne, Avant-pays Savoyard, Contreforts des Bauges et de Chartreuse) ont, avec l'appui du CPNS, préservé plusieurs sites à travers des dynamiques territoriales telle que Natura 2000, les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) ou les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT).

Conservatoire
du Patrimoine
Naturel
de la Savoie



Le Prieuré - BP 51
73372 Le Bourget-du-Lac Cedex

Tél 04 79 25 20 32

Fax 04 79 25 32 26

www.patrimoine-naturel-savoie.org

info@patrimoine-naturel-savoie.org

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie et ses partenaires

Le Conservatoire est membre du réseau des conservatoires d'espaces naturels
et du Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels



Au delà des structures membres de son conseil d'administration :

Direction départementale des territoires, Conseil général de la Savoie, Association des maires de Savoie, FRAPNA Savoie, CORA Savoie, Chambre d'agriculture, Office national des forêts, Parc national de la Vanoise, Fédération de Savoie pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, Fédération départementale des chasseurs de Savoie, Conservatoire botanique national alpin, Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Parc naturel régional du Massif des Bauges, Parc naturel régional de Chartreuse

Le Conservatoire a des partenariats formalisés par convention avec :

Des collectivités : Comité intersyndical de suivi et d'assainissement du lac du Bourget, Métropole-Savoie, Syndicat mixte de l'Avant-Pays savoyard, Assemblée des pays de Tarentaise-Vanoise, Syndicat du pays de Maurienne, Arlysère, Saint-Martin-de-Belleville

Des partenaires privés : Compagnie nationale du Rhône, Société française du tunnel routier du Fréjus, Lyon-Turin ferroviaire, Fondation Placoplatre, Zoodyssée, Ferme aux crocodiles

Des partenaires techniques : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

D'autres gestionnaires : ASTERS, AVENIR, la grande carrière

Les partenaires financiers



Rhône-Alpes



Fonds Européen
de Développement Régional



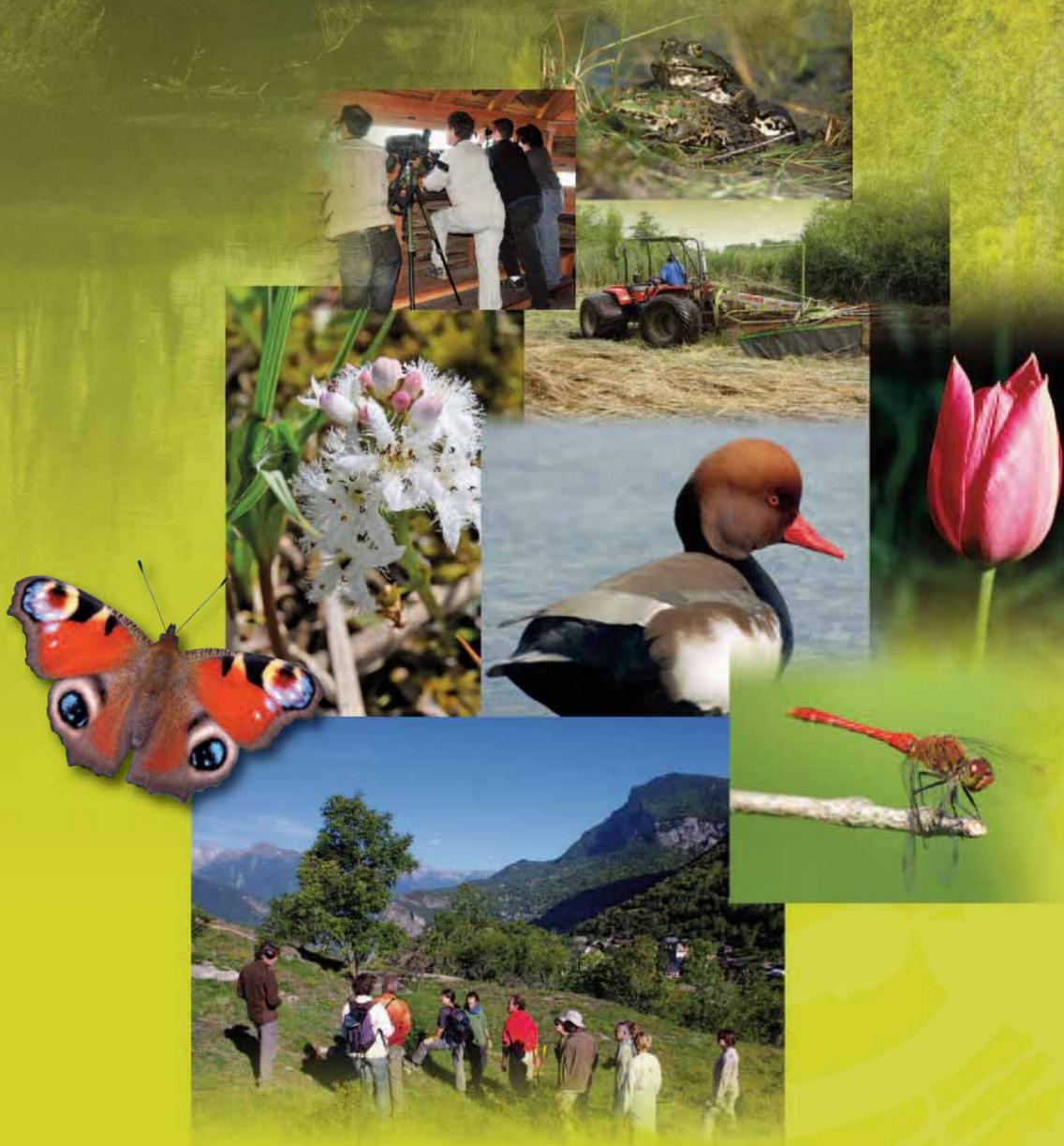
Conservatoire
du Patrimoine
Naturel
de la Savoie



Crédit photos
CPNS - Michel Reverdiau - Gilles Parigot - ?????

Le Prieuré - BP 51
73372 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél 04 79 25 20 32
Fax 04 79 25 32 26
www.patrimoine-naturel-savoie.org
info@patrimoine-naturel-savoie.org

préserver la biodiversité en Savoie



Conservatoire
du Patrimoine
Naturel
de la Savoie



Le Prieuré - BP 51
73372 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél 04 79 25 20 32
Fax 04 79 25 32 26
www.patrimoine-naturel-savoie.org
info@patrimoine-naturel-savoie.org